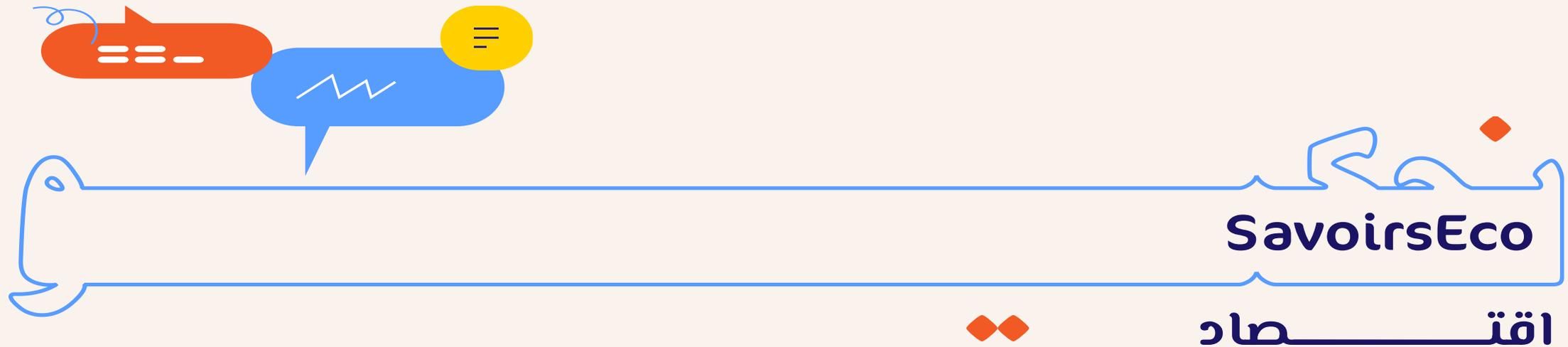


◆

Appel à projets
« Initiative de diffusion et de vulgarisation sur les questions économiques et de développement durable en Tunisie »

◆

Session d'information
27 Mai 2024, Expertise France



Plan de la présentation

01

Présentation d'Expertise France

02

Présentation du projet « Savoirs éco en Tunisie »

03

Présentation de l'appel à idées de projets

04

Modalité de soumission et processus de sélection

05

Session de questions / réponses

Présentation d'Expertise France



Le groupe AFD réunit aujourd'hui trois entités :

SECTEUR PRIVE



Proparco est la filiale dédiée au financement et à l'accompagnement du secteur privé

SECTEUR PUBLIC



L'Agence française de développement finance les partenaires publics et les organisations de la société civile

COOPERATION TECHNIQUE



Expertise France conçoit et met en œuvre des projets de coopération technique qui renforcent durablement les politiques publiques de ses pays partenaires et accompagnent les actions de la société civile.

Qui sommes-nous ?

-  Agence publique, Expertise France est **l'acteur interministériel de la coopération technique internationale**, filiale du groupe AFD.
-  Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui **renforcent durablement les politiques publiques** dans les pays en développement et émergents et contribuent aux actions de la société civile.
-  Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et **contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des ODD.**

Nos thématiques d'intervention



**Gouvernance démocratique,
économique et financière**



**Climat, agriculture et
développement durable**



Paix, stabilité et sécurité



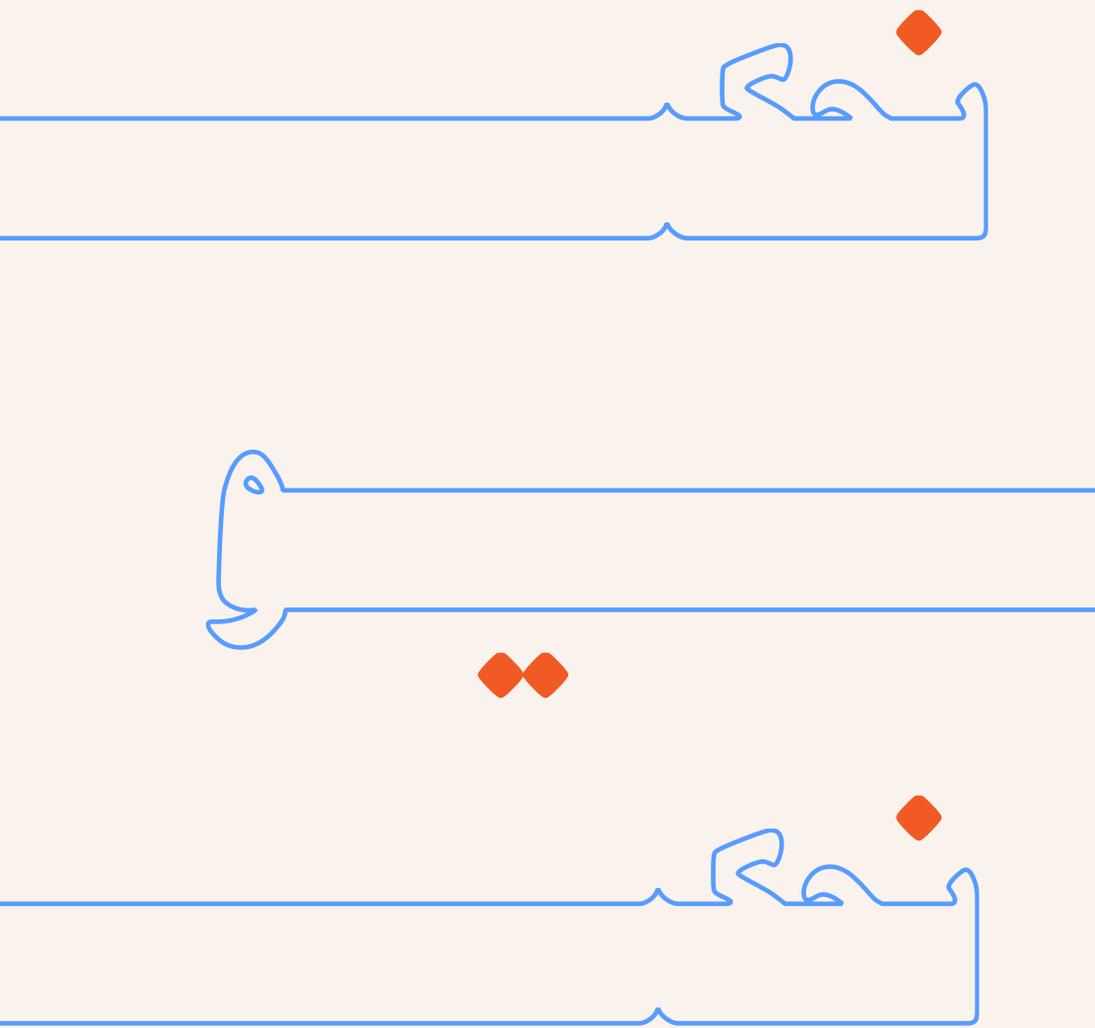
**Santé et
développement humain**

1^{er} pays d'intervention en Afrique du Nord

110 agents au total sur les deux pays

Seule agence du groupe représentée en Libye

**Projet pilote sur le savoir / connaissance en économie
« Projet Savoirs éco en Tunisie »**

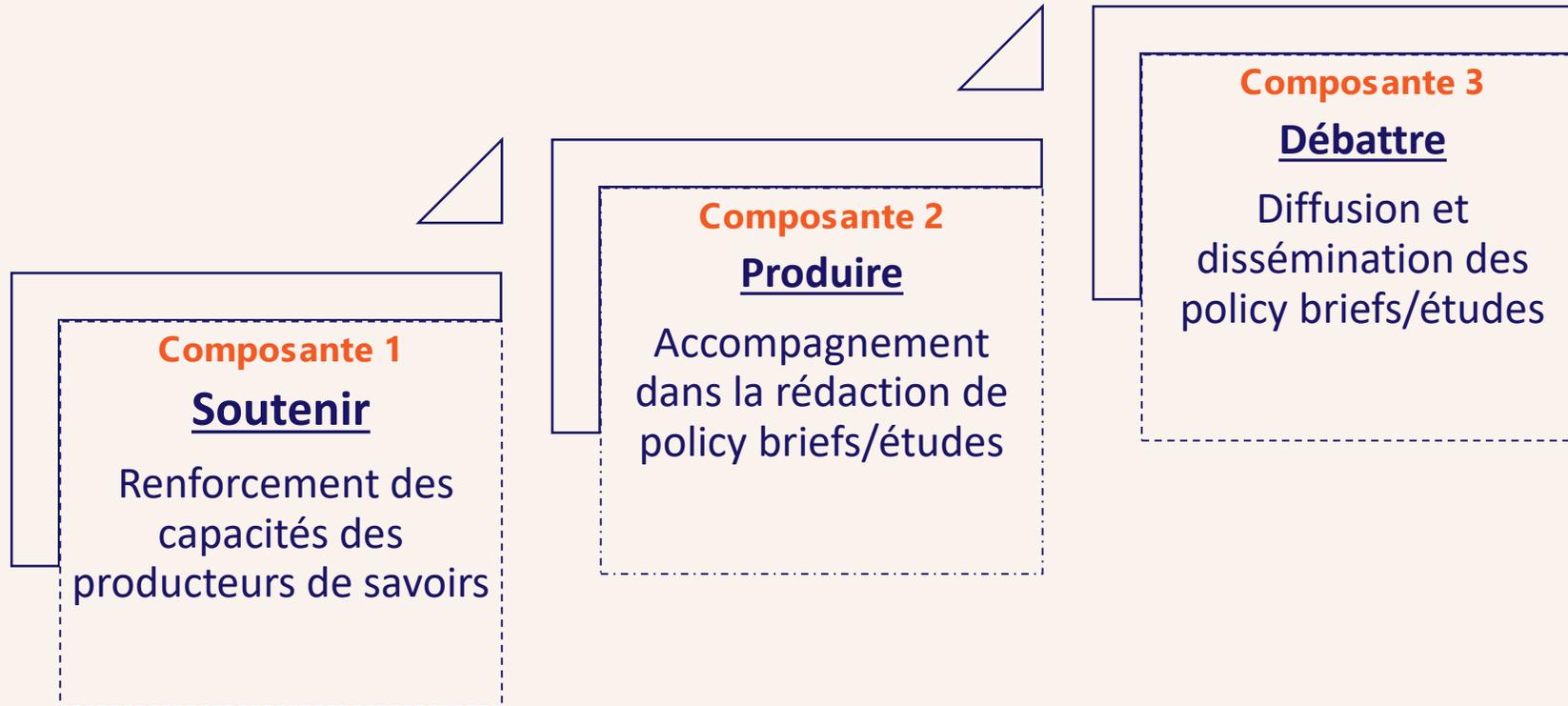


Le projet

« Savoirs Eco en Tunisie »

Objectif et logique d'intervention

Appuyer le débat public sur les enjeux économiques en Tunisie à travers des appuis aux producteurs de connaissance / savoirs économiques



Bénéficiaires: trois types de producteurs de savoirs et deux ministères

Structures publiques
d'analyse économique et
d'aide à la décision
(ITCEQ, INS)

Laboratoires et centres
de recherche en
économie.

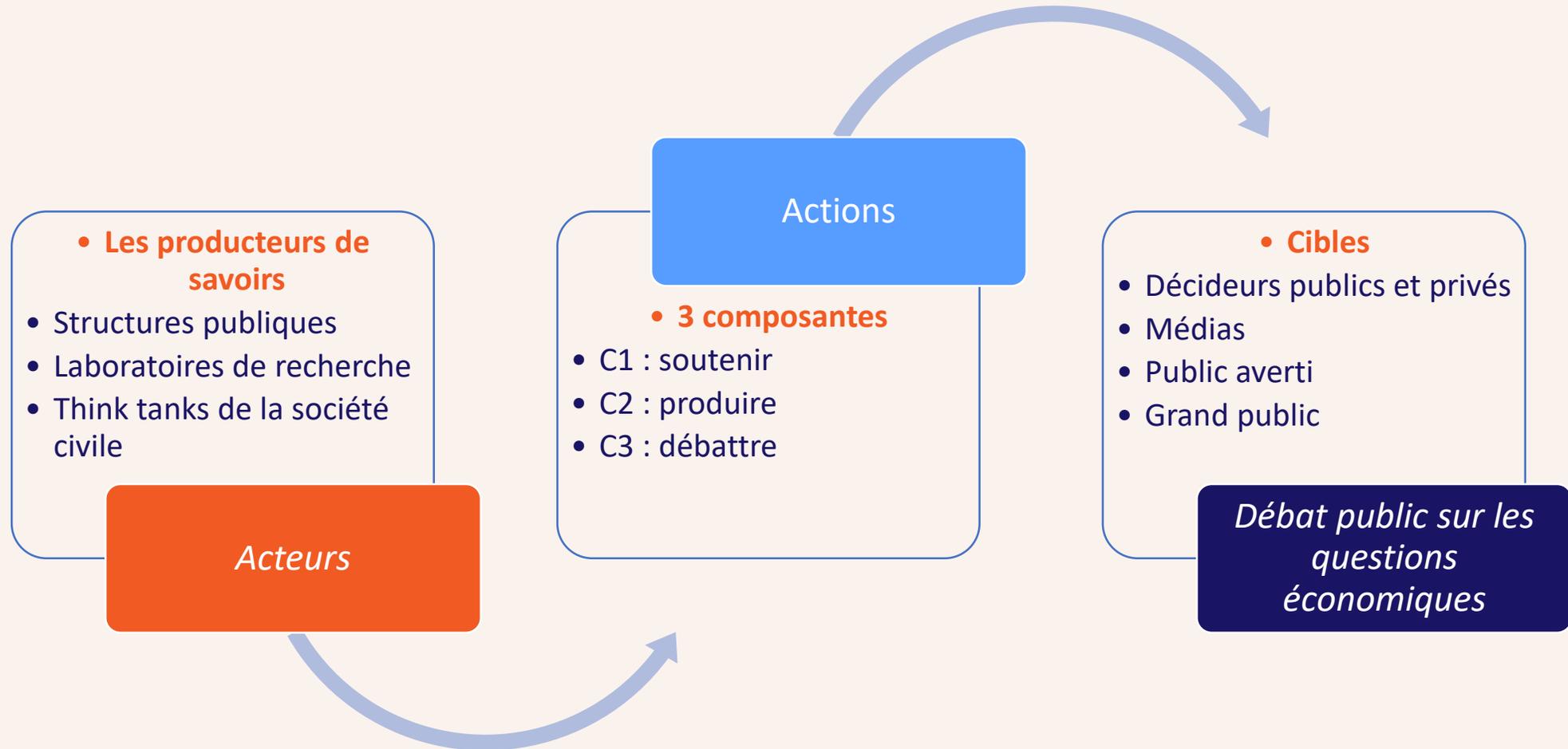
Think tanks issus de la
société civile

Deux ministères de
tutelle:

- Ministère de l'Économie et de la planification
 - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Quatre partenaires de mise en œuvre





Appel à idées de projet

**« OCTROI DE SUBVENTIONS EN FAVEUR
D'UNE INITIATIVE DE DIFFUSION ET DE
VULGARISATION SUR LES QUESTIONS
ÉCONOMIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE EN TUNISIE »**



Favoriser des activités structurantes ayant vocation à contribuer à l'animation du débat public en Tunisie



Encourager les collaborations entre les producteurs de savoirs en Tunisie et à l'international



Travailler sur les enjeux économiques au sens large



Produire de la recherche-action à la fois rigoureuse et accessible



Soutenir la vulgarisation des savoirs économiques afin de toucher un public élargi

Caractère restreint et compartimenté des publics cibles auxquels s'adressent les contenus produits et diffusés par les SPSE.

Visibilité et utilisation relativement limités des contenus produits et diffusés par les SPSE, en raison notamment du caractère spécialisé/technique/volumineux des analyses proposés.

Difficulté pour les SPSE de produire et de diffuser – sur une base régulière – du contenu rigoureux et accessible dans l'espace public.

Enjeux liés à la réponse à l'appel à projets

- ✓ Une compréhension fine de l'ensemble de la « **chaîne de production – diffusion - vulgarisation du savoir** »



- ✓ *Mobiliser des contenus analytiques.*
- ✓ *Assurer la qualité des contenus analytiques.*
- ✓ *Diffuser des contenus analytiques régulièrement.*
- ✓ *Vulgariser/valoriser les contenus analytiques.*

Objectif général: Financer une initiative de diffusion et de vulgarisation du savoir et de la connaissance sur les questions économiques et de développement durable en Tunisie

OS1. Diffuser dans l'espace public, de manière régulière, des contenus sur les questions économiques et de développement durable à la fois rigoureux et accessibles

OS2. Produire et diffuser des contenus vulgarisés sur les questions économiques et de développement durable à l'attention d'un public non initié.

OS3. Développer une stratégie de partenariat afin de favoriser la pérennité de l'initiative et les synergies entre acteurs impliqués dans la production/ diffusion/ vulgarisation sur les questions économiques et de développement durable.

Caractéristiques des organisations visées



La mission principale porte sur la **production** et/ou la **mobilisation** ; et/ou la **diffusion** ; et/ou la **vulgarisation/valorisation** de savoirs économiques au sens large dans l'espace public.



Les travaux portent sur les questions économiques et de développement durable en Tunisie.

LES SUBVENTIONS

Montant disponible : 200 000 €

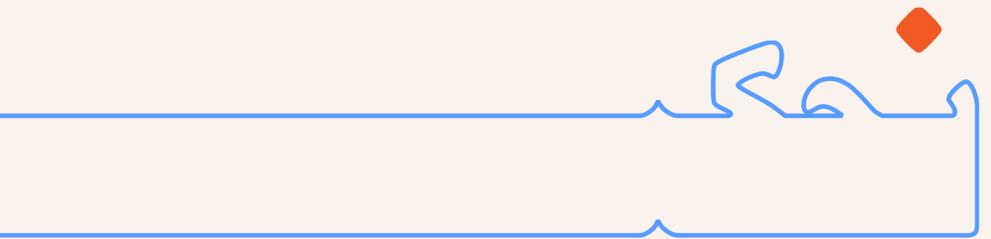
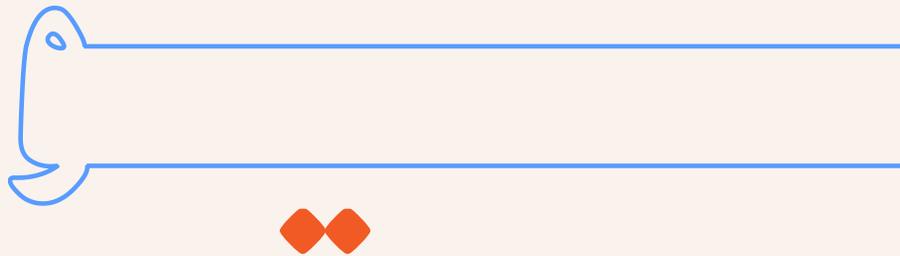
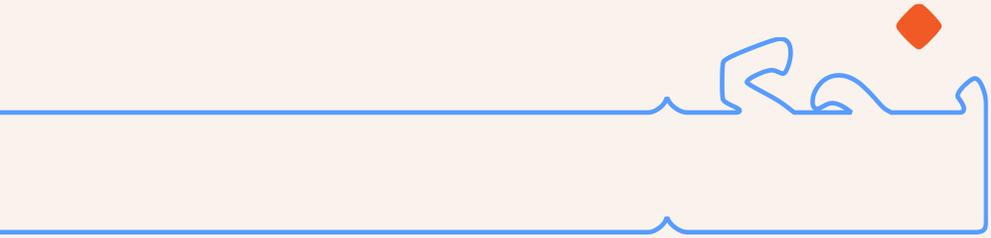
*Expertise France se réserve la possibilité de ne pas attribuer tous les fonds disponibles

À attribuer une seule subvention
d'un montant compris entre
150 000 € et 200 000 €

Co- financement : non exigé

- le montant de ce cofinancement (si souhaité) compris **entre 10% et 49%** maximum du total des coûts éligibles de l'action.
- Le solde financé par des **sources autres que le budget de l'Union européenne ou que le budget d'Expertise France**

Critères d'éligibilité



Demandeur chef de file

- l'interlocuteur principal d'Expertise France
- représente les éventuels autres partenaires et agit en leur nom
- conçoit et coordonne la mise en œuvre de l'action
- assume la pleine responsabilité financière de la mise en œuvre de l'action dans le respect des conditions du contrat de subvention

- ✓ Être une personne morale ; **et**
- ✓ Être sans but lucratif ou ayant conscience **qu'aucune marge de profit** ne peut être réalisée sur le budget du projet ; **et**
- ✓ Appartenir à l'une des catégories suivantes : organisation non gouvernementale, association ou syndicat, entreprise, **et**
- ✓ Être établi en Tunisie (JORT / RNE) ; **et**
- ✓ Être directement chargés de la préparation et de la gestion de l'action avec le(s) partenaire(s) et non agir en tant qu'intermédiaire ; **et**
- ✓ Démontrer une compétence technique à mettre en place le projet proposé en fournissant une description des activités de l'organisation et une présentation des expériences à indiquer dans le formulaire de demande ;

Partenaire(s)

- ✓ Participation à la définition et à la mise en œuvre de l'action
- ✓ Coûts éligibles au même titre que ceux encourus par le demandeur chef de file.
- ✓ Même critères d'éligibilité qui s'appliquent au demandeur chef de file.
- ✓ Toute entité juridique dont les statuts ont été créés dans un autre pays peut être considérée comme une organisation partenaires au chef de file.
- ✓ signature du "mandat pour le demandeur principal" du formulaire de demande de subvention.

Associés et contractants

Les entités suivantes ne sont ni des demandeurs ni des partenaires. Elles n'ont pas à signer le «mandat pour le bénéficiaire »

• Associés

- ✓ Participation effective à l'action, mais sans bénéficier de la subvention, à l'exception des indemnités journalières et des frais de déplacement.
- ✓ Pas d'obligation à répondre aux critères d'éligibilité du chef de file
- ✓ Mention dans le formulaire de demande (p.13) de subvention, intitulée « Associés participant à l'action ».
- ✓ Possibilité d'impliquer les organisations basées en dehors de la Tunisie en tant qu'associés

• Contractants

- ✓ Sous forme de marché.
- ✓ Différents des associés et partenaires
- ✓ Soumis aux règles de passation de marchés énoncées à l'annexe IV du modèle de contrat de subvention.

Champ de l'appel

Secteurs ou thèmes

La diffusion et la vulgarisation des connaissances et savoirs sur les enjeux économiques et de développement durable.

Durée

Comprise entre **12 et 15 mois**

Couverture Géographique

- ✓ Mise en œuvre en **Tunisie**
- ✓ Partenariat avec des organisations étrangères si la valeur ajoutée pour le projet est démontrée



Exemples d'actions

- **Produire/mobiliser/coordonner** des contenus analytiques au sein de l'écosystème des Structures productrices de savoirs économiques (SPSE) en Tunisie (et le cas échéant à l'étranger), c'est-à-dire :
 - organismes publics d'analyse et d'aide à la décision ;
 - structures de recherche académique en économie et en sciences sociales ;
 - Think-tanks issus de la société civile.
- **Diffuser** dans l'espace public des contenus sur les questions économiques et de développement durable sur une base rigoureuse et accessible à l'attention notamment d'un public initié.

Exemples d'actions

- **Vulgariser** et **valoriser** des contenus sur les questions économiques et de développement durable afin de sensibiliser un public non initié.
- **Développer une stratégie de partenariat** afin de favoriser les collaborations/synergies entre les acteurs directement impliqués dans la production/mobilisation/diffusion/vulgarisation de contenus sur les questions économiques et de développement durable ; ainsi que les acteurs impliqués indirectement (bailleurs, donateurs privés).

Exemples d'activités

**Production
Mobilisation
Coordination
de contenus analytiques**

**Contrôle qualité
Correction
Edition de contenus analytiques
(y compris activités de traduction
et sous-titrage)**

**Diffusion de contenus
analytiques (sous forme
écrite/audio/vidéo/autres)**

**Vulgarisation de contenus
analytiques (blog, podcast, vidéo,
infographie, autres)**

**Promotion /événementiel liés à
des activités de
diffusion/vulgarisation de
contenus analytiques**



Bon à savoir!

Attention particulière sur les :

- ✓ Propositions mobilisant **plusieurs types** d'acteurs pertinents
- ✓ Propositions s'inscrivant dans une logique visant in fine à **renforcer le débat public**.
- ✓ Propositions intégrant les questions de **justice sociale et de genre**.
- ✓ Propositions cherchant à prendre en compte l'ensemble du **territoire tunisien**

Coûts éligibles

Encourus pendant la période de mise en œuvre de l'action

Liés directement à l'action et nécessaires à sa mise en œuvre

Identifiables, justifiés et justifiables

Raisonnables et respectent le principe de bonne gestion financière

Coûts éligibles

(article 14 annexe D.II)

Réserve pour imprévus

maximum de 5% des coûts directs estimés (utilisée avec autorisation préalable d'EF)

Coûts indirects éligibles

maximum de 7% des coûts directs estimés

(EF pourrait demander des justifications sur le %)

Coûts inéligibles

- les dettes et la charge de la dette (intérêts) ;
- les provisions pour pertes ou dettes futures éventuelles ;
- les coûts déclarés par le bénéficiaire et financés par une autre action ou un autre programme de travail bénéficiant d'une subvention d'Expertise France ou de l'Union européenne ;
- les achats de terrains ou d'immeubles, sauf si ces achats sont indispensables à la mise en œuvre directe de l'action
- Les taxes et TVA

Mise en œuvre de l'action

À partir de la date de notification du contrat (Septembre / Octobre 2024)

Financement et modalités de paiement

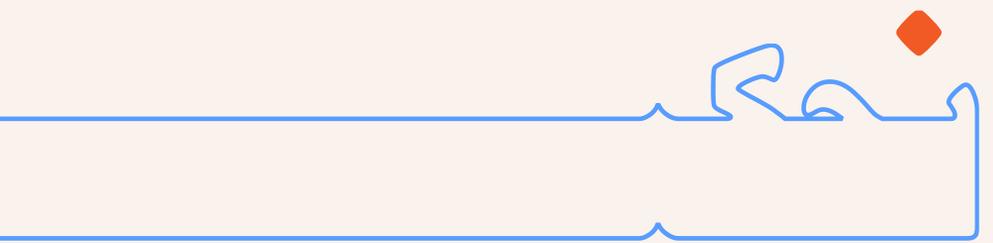
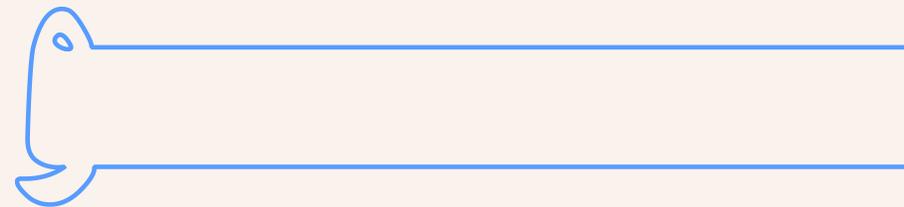
- Un **préfinancement initial** (100 % de la part du budget prévisionnel financé par EF et correspondant à la première période) et dans la limite de 30% du total budget.
- Un **suivant préfinancement** à la fin de la première période et suite à la validation du **rapport intermédiaire (narratif et financier)** et la liquidation d'au moins **70%** du paiement précédent
- Le montant cumulé de préfinancement ne doit pas dépasser 90% du montant financé par EF
- Un solde à la fin de la mise en œuvre et après la **validation du rapport d'audit externe par EF (délai de 90 Jours)**

Budget

- **Variation < ou = à 10%** : sans information préalable à EF
- **Variation entre 10 et 25%** : informer et justifier dans le prochain rapport financier
- **Variation > à 25% et/ ou ajout de nouvelles lignes**: autorisation préalable et avenant

Gestion financière

- Nécessité de créer **un compte dédié** à la subvention Expertise France dans le cadre de ce projet
- Les achats effectués dans le cadre de la subvention sont soumis **aux mêmes règles d'achats et de passation de marchés Expertise France** (annexe 4 , règles d'achat)



Où et
comment
soumettre ?

Consultez l'appel et le règlement sur ce lien <https://www.savoirseco.tn>
et posez vos questions avant le **05 Juillet 2024** sur contact@savoirseco.tn
Réponses disponibles sur la rubrique FAQ sur le site web avant le **10 Juillet 2024**

Soumission des demandes (Annexe A- formulaire de demande de subvention) et les documents annexes **avant le 15 Juillet 2024 à 23H59 (heure Tunis)**

Vérification de l'éligibilité des candidatures
Evaluation des notes succinctes seulement selon les critères d'efficacité et faisabilité de l'action, et budget et rapport coût/efficacité de l'action

Information des résultats de la première étape le 20/08/2024.
Les demandeurs présélectionnés seront invités à envoyer des compléments de documents

Evaluation des demandes complètes des demandeurs présélectionnés après vérification des compléments de documents envoyés, et notification d'attribution en **septembre 2024**

Documents à soumettre pour la première étape

- Annexe A : Formulaire de la demande : note succincte et proposition complète (avec les mandats/déclarations demandés dans le formulaire)
- Annexe B : Budget de l'action
- Annexe C: Cadre logique
- Preuve d'enregistrement de l'entité juridique (exemple : publication au journal, Registre national des entreprises RNE, etc.) du demandeur chef de file et de ses éventuels partenaires
- RIB bancaire au nom du demandeur chef de file

Merci de votre attention !

Contactez-nous



20 rue Ibn Nafis, Lac 3 - 2015 Tunis



www.savoirseco.tn



contact@savoirseco.tn

